



Créés initialement pour résoudre les conflits locaux liés à l'industrie, les SPPPI (ou S3PI) sont rapidement devenus des outils d'information sur l'environnement et les risques industriels pour être aujourd'hui de réelles structures de concertation territoriale. L'objectif d'un SPPPI est de créer un espace de dialogue entre les acteurs locaux autour des besoins et problématiques environnementaux afin d'élaborer des solutions collégiales correspondantes.

## Les précisions **d'Henri Kaltembacher,** secrétaire général du SPI Vallée de Seine

### Réunir acteurs publics et privés dans un environnement non partisan et dans l'intérêt du territoire

Le SPI Vallée de Seine est une structure d'information et de concertation fondée en 1993, à l'initiative du préfet du département et en réponse au caractère quelque peu conflictuel de la situation autour d'établissements ou de certains projets industriels. L'association de support, l'ASPI, regroupe les collectivités locales et les industriels volontaires pour co-financer et co-animer cette entité dont le périmètre d'action concerne essentiellement la Vallée de Seine et donc le Nord des Yvelines mais s'étend jusqu'à Beynes qui abrite un site de stockage sous terrain de gaz naturel. Par ailleurs, nous ne nous interdisons pas de sortir de ce périmètre quand cela nous semble pertinent comme, par exemple, sur le sujet du risque inondation qui nous conduit à nous intéresser à des cours d'eau plus au sud du département. Et puis, dans le souci de servir l'intérêt général, le fait est que le SPI ne refuse jamais de travailler avec et au bénéfice des acteurs territoriaux de la question industrielle, quand bien même ceux-ci ne seraient pas membres de l'ASPI.

### Des commissions dédiées aux grands sujets d'actualité

Concrètement, pour organiser notre action, nous avons formé des commissions autour de cinq grandes thématiques (Air, énergie, bruit, odeur / Déchets-Sites et sols pollués / Eau / Risques industriels et naturels / Ressources, nature, paysages et biodiversité) et présidées par des personnalités locales impliquées sur ces sujets telles que le Sous-Préfet de Mantes-La-Jolie (Risques), le Sous-Préfet de Saint-Germain-en-Laye (Air et Energie), la Sénatrice Sophie Primas (Ressources, Nature et Paysages), la Maire de Plaisir et Conseillère Départementale Joséphine Kollmannsberger (Eau). Les commissions se réunissent régulièrement autour de thèmes prégnants pour le territoire.

Ainsi, en 2019, la Commission Ressources-Nature-Paysages a défriché le sujet des zones humides et de la biodiversité ainsi que des mécanismes de compensation environnementale mis en place autour

des projets industriels et des collectivités. L'an dernier également, une soixantaine de membres se sont retrouvés en Sous-Préfecture de Saint-Germain-en-Laye pour participer à une réunion de la Commission Air consacrée au thème de l'énergie. Sous la présidence du Sous-Préfet, Stéphane Grauvogel, deux sujets d'actualité qui trouvent écho sur le territoire yvelinois, voire au-delà, ont été abordés à cette occasion, d'une part le thème de la récupération de la chaleur fatale (réutilisation de la chaleur issue de procédés industriels) et d'autre part la méthanisation (production d'énergie à partir de la fermentation de déchets organiques).

Enfin, les membres du SPI se sont réunis pour évoquer l'enjeu environnemental que représente la gestion des déchets, sous la présidence de Jean-Marc Picard, Directeur adjoint de la Direction Régionale Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE). Les débats ont notamment porté sur l'objectif de réduction des déchets.